

RÉGIE DE L'EAU
METZ MÉTROPOLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 31/2022

SÉANCE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 18

En fonction : 18

(Convoqués le mardi 13 septembre 2022)

Présents : 8

Absents : 10

(Pouvoirs : 4)

Présents : Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Messieurs Jean BAUCHEZ, Jean-Luc BOHL, Bertrand DUVAL, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Salvatore TABONE.

Absents excusés : Claire ANCEL (pouvoir donné à Bertrand DUVAL)
Thierry HORY (pouvoir donné à Michel LISSMANN)
Roger PEULTIER (pouvoir donné à Pierre MUEL)
Lucien VETSCH (pouvoir donné à Salvatore TABONE)
Antoine DORR, Michel DUMONT, François HENRION, Odile JACOB-VARLET
Frédéric NAVROT, Bernard STAUDT.

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX MP2021-07 :
DÉVOIEMENT DU TRONÇON DN400 À MARLY**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'un marché de travaux MP2021-07 pour le dévoiement du réseau DN400, tronçon Bradin - 11^{ème} d'Aviation, lancé le 20 mai 2021 a été attribué au groupement de la société SADE CGTH et de la société COLAS France Territoire Nord Est par délibération du 07 juillet 2021.

Dans le cadre de l'exécution de ce marché, il convient de procéder à des ajustements :

- Ajout de 2 prix nouveaux
- Augmentation du montant du marché du fait de la mise en place d'un EME à la place de la grave bitume au niveau de la rue Costes et Bellonte, de l'approfondissement du profil de la conduite pour le passage sous les réseaux existants, du terrassement avec camion aspirateur en quantité plus importante, de la mauvaise tenue des sols liée à la présence d'une ancienne fouille d'assainissement.

Après présentation des ajustements sollicités et avis de la CAO, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration :

- de valider l'avenant n°2 au marché de travaux Mp2021-07 relatifs au dévoiement du réseau DN400 - tronçon Bradin-11^{ème} d'Aviation
- d'autoriser la Directrice à signer toutes pièces relatives à ce dernier.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

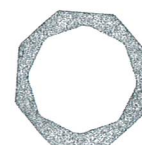
Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de Metz Métropole en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 21 septembre 2022,

- **VALIDE** l'avenant n°2 au marché de travaux MP2021-07 relatif au dévoiement du réseau DN400, tronçon Bradin-11^{ème} d'aviation ;
- **AUTORISE** la Directrice à signer toutes pièces relatives à ce dernier.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 21 septembre 2022,

Le Président,



RÉGIE DE L'EAU
METZ MÉTROPOLE

Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.